



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 novembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 novembre 2009

UTILISATION DU GYMNASSE DU CENTRE DE
FORMATION DES APPRENTIS PAR LES
ASSOCIATIONS SPORTIVES NIORTAISES
ROLLER CLUB NIORTAIS ET ROLLER
HOCKEY NIORTAIS

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 20 novembre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre GAILLARD

Excusés ayant donné pouvoir :

Delphine PAGE donne pouvoir à Gaëlle MANGIN - Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL - Alain BAUDIN donne pouvoir à Elsie COLAS - Françoise BILLY donne pouvoir à Chantal BARRE - Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD - Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA - Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

SPORTS

**UTILISATION DU GYMNASE DU CENTRE DE FORMATION DES
APPRENTIS PAR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES NIORTAISES
ROLLER CLUB NIORTAIS ET ROLLER HOCKEY NIORTAIS**

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le dynamisme des associations sportives niortaises entraîne de leur part des besoins en équipements adaptés auxquels la Ville de Niort ne peut pas toujours répondre favorablement.

A cet égard, la Ville de Niort a l'opportunité de disposer, au profit de ces associations, du gymnase du Centre de Formation des Apprentis (hors temps scolaire) qui est géré par la Chambre des Métiers des Deux-Sèvres.

Cette utilisation sera consentie moyennant un coût horaire de 15 € pour la saison sportive 2009-2010, dû par la Ville de Niort à la Chambre des Métiers des Deux-Sèvres.

Aujourd'hui, ce gymnase est utilisé par deux clubs sportifs : le Roller Club Niortais et le Roller Hockey Niortais. Le coût maximal d'utilisation pour ces deux associations s'élèvera donc à 5 707,50 €.

Imputation Budgétaire : 011 400 6132

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver les deux conventions tripartites pour la saison sportive 2009/2010, relatives à l'utilisation du gymnase du Centre de Formation des Apprentis entre la Chambre des Métiers des Deux-Sèvres, la Ville de Niort et les associations suivantes :
 - * L'association Roller Hockey Niortais pour un montant maximum de : 1 492,50 €.
 - * L'association Roller Club Niortais pour un montant maximum de : 4 215,00 €.

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à les signer et à verser à la Chambre des Métiers des Deux-Sèvres la somme totale de 5 707,50 €, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE